

# Groupes de pilotage (GP)

## GP Salons et comptoirs

Le salon du mariage et des fêtes s'est déroulé du 26 au 28 janvier 2018 sur le site de BERNEXPO. Des ecclésiastiques des trois Eglises nationales ont proposé aux couples et aux parents un conseil personnalisé et répondu à leurs questions au sujet du mariage et du baptême. Les deux brochures de présentation fournissant des informations sur les possibilités de célébration d'un mariage chrétien ou d'un baptême ont été actualisées, complétées et rééditées. Les trois Eglises nationales bernoises ont invité les visiteuses et visiteurs de la BEA à apprécier un moment de calme à leur stand, consacré aux lieux et chemins de spiritualité. Au centre de celui-ci, un jeu de croquet aménagé sur une grande carte du territoire de l'Eglise permettait de parcourir des chemins de pèlerinage historiques et de découvrir des lieux de spiritualité. Dans une offre s'adressant en particulier aux jeunes et aux familles avec enfants, une «selfie-box» offrait la possibilité de prendre des selfies dans un décor biblique et d'emporter la photo souvenir ou de la partager sur les réseaux sociaux. Les visiteuses et visiteurs pouvaient aussi se retrouver autour d'une table pour boire un café et discuter de Dieu et du monde. Durant les trois premiers jours de la foire, celles et ceux qui souhaitaient chercher ensemble la vérité au-delà du fond du verre ont visité le «bar de l'improbable», qui avait fait halte au stand des Eglises. Ce bar mobile monté sur un vélo est animé par deux pasteurs enthousiastes. Conformément au thème général de leur participation aux éditions de 2017 à 2019 de la BEA – «L'Eglise c'est plus que ce que tu crois» –, les Eglises nationales ont donné un aperçu du vaste éventail de leurs prestations en faveur de la société et fourni des informations concrètes sur leur travail. En outre, des institutions et œuvres ecclésiastiques se sont présentées sur le stand des Eglises et y ont exposé leurs activités.

- *Andreas Zeller, présidence*  
*Heinrich Gisler, Eglise catholique romaine*  
*Christoph Schuler, Eglise catholique-chrétienne*  
*Hans Martin Schaer, administration*

## GP Eglise et Etat

Le groupe de pilotage a fait avancer la mise en œuvre interne de la loi sur les Eglises nationales et permis ainsi au Synode de traiter et d'adopter plusieurs textes législatifs qui devaient lui être soumis.

Il a aussi fallu préparer, examiner et adopter dans les délais les quelque 25 textes législatifs que le Conseil synodal devait traiter et adopter sous sa propre responsabilité. C'est la raison pour laquelle le groupe de pilotage, mais aussi la direction du projet et les membres des six projets partiels ont accompli un travail intensif. Après la première lecture en septembre 2017, la nouvelle loi a également été approuvée à une large majorité en mars 2018 en deuxième

lecture par le Grand Conseil. Elle entrera en vigueur au début de 2020.

- *Andreas Zeller, présidence*  
*Daniel Inäbnit, administration*  
*Pia Grossholz-Fahrni*  
*Stefan Ramseier*  
*Christian Tappenbeck*  
*Matthias Zeindler*  
*Jeannine Widmer, procès-verbal*

## GP Planification des tâches et des ressources

Le groupe s'est réuni une fois durant l'année sous revue. Le contingent de points de postes est épuisé aussi bien pour les emplois fixes que pour les engagements temporaires liés à des projets. Les nouveaux postes approuvés par le Synode dans le cadre de la mise en œuvre de la loi sur les Eglises nationales seront définis et mis au concours en 2019.

- *Andreas Zeller, présidence*  
*Daniel Inäbnit, administration*  
*Pia Grossholz-Fahrni*  
*Roland Stach*  
*Roger Wyss*



Conseils personnalisés sur le mariage et le baptême au stand des Eglises nationales au salon MariNatal.